

COMMUNE DE DORLISHEIM

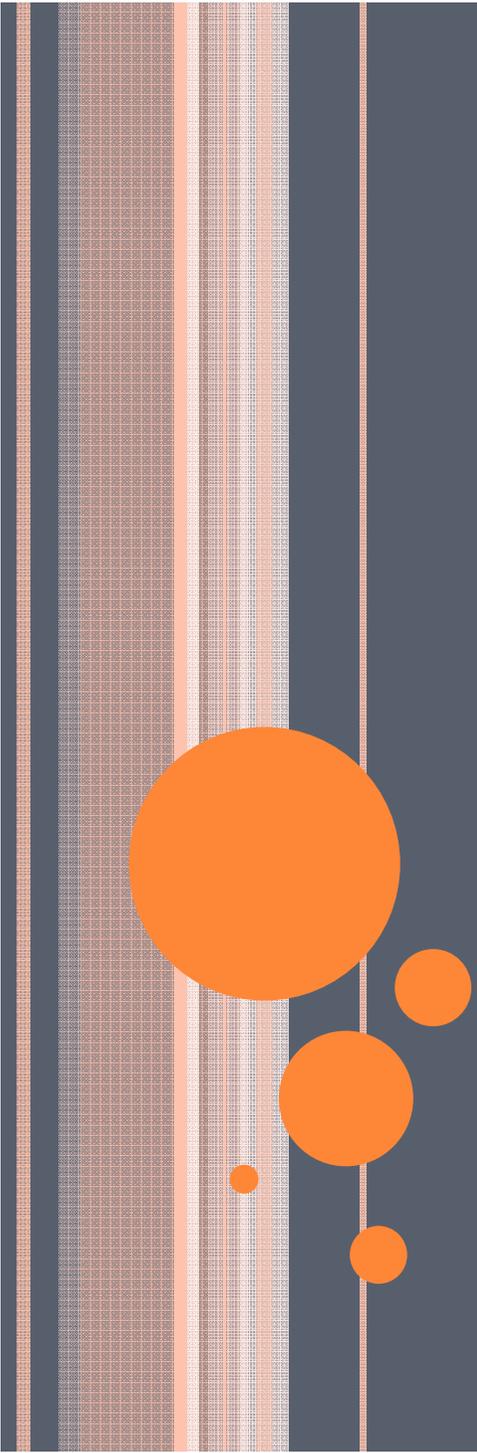
Réunion Publique
Jeudi 16 octobre 2014





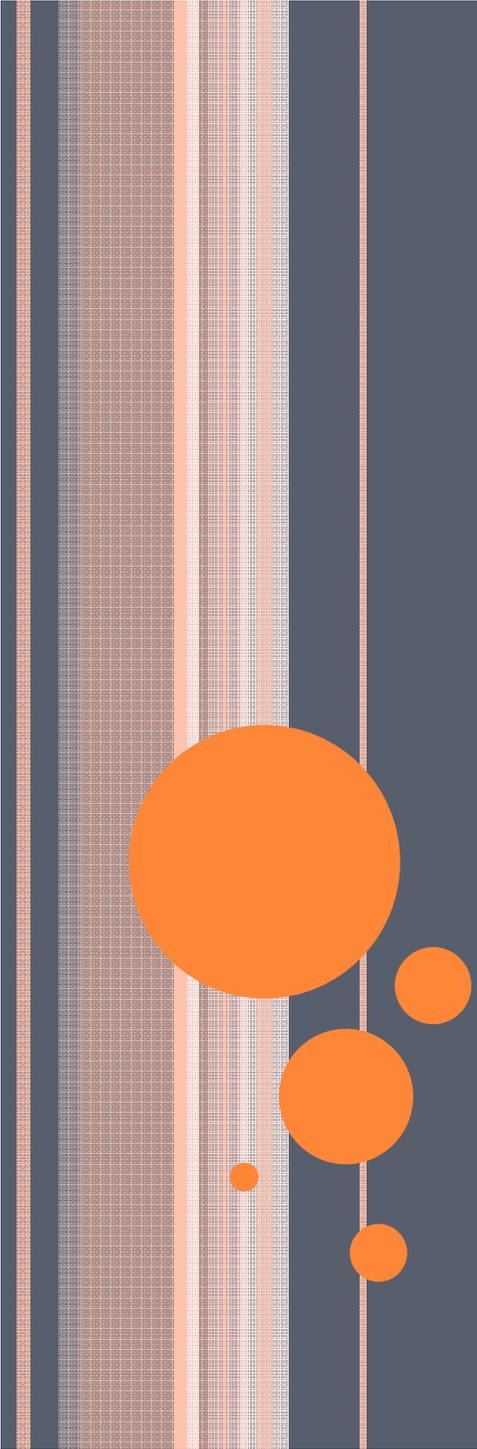
Sommaire :

1. Réalisations 2014 - Travaux
2. Opérations d'investissement en cours
3. Finances
4. Urbanisme - Habitat
5. Environnement - Affaires agricoles
6. Fêtes - Animations
7. Actions envers les personnes âgées
8. Informations



REALISATIONS

2014 - Travaux

The left side of the slide features a dark blue background with several vertical stripes. From left to right, there is a thin orange stripe, a wider grey stripe with a fine grid pattern, a thin orange stripe, and a thin white stripe. To the right of these stripes are five orange circles of varying sizes, arranged in a cluster.

BÂTIMENTS

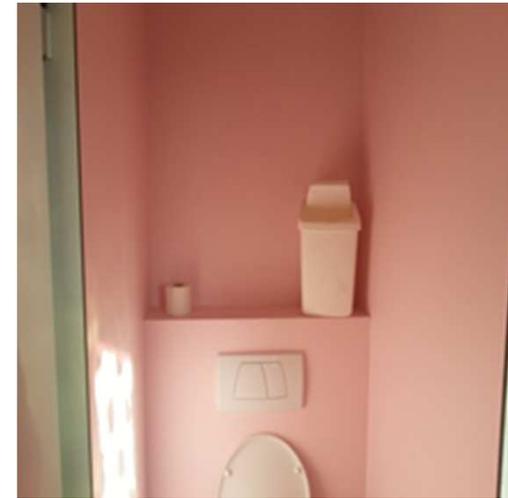


CHATEAU



Traitement boiseries du pigeonnier

Remise en peinture des sanitaires



Mise en œuvre d'une signalétique





ABATTAGE DU HETRE MALADE





CHATEAU



Plantation d'un nouvel arbre



Abattage du hêtre



Aménagement du massif à gauche du perron





GROUPE SCOLAIRE



**Mise en peinture de la salle
des maîtres**



**Rénovation de la salle
informatique**



**Remplacement des
chéneaux**





ECOLE MATERNELLE - RUE ETTORE BUGATTI



Avant

Remise en
peinture du
couloir et du
hall d'accueil



Après





PRESBYTERE CATHOLIQUE

AVANT



APRES



Rénovation de 2 pièces au 1^{er} étage





MAIRIE

Aménagement d'un local pour les archives et d'une buanderie



Amélioration de l'acoustique de la salle de la musique





MAIRIE

Modification des façades



AVANT



APRES





CIMETIERE

Réflexion sur
l'aménagement du
jardin du souvenir



Mise en place de panneaux d'information
autour des tombes remarquables

Mise en place de bordures dans les allées

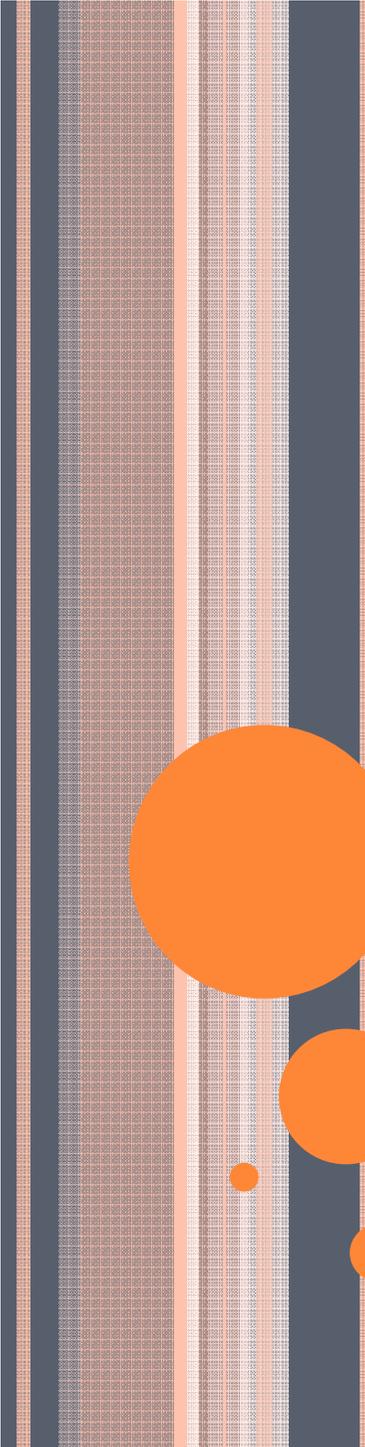


AVANT



APRES





VOIRIE



DEMOLITION DU 7 RUE DE ROSHEIM



Coût total :
23 350 € HT





RENOVATION PONCEAU SCHIFFBACH



AVANT



APRES

**Coût total : 9 000 € HT pour la Commune de Dorlisheim
et 9 000 € HT pour la Ville de Molsheim**





AMENAGEMENT RUE D'OVERNAI



Coût total : 3 500 € HT

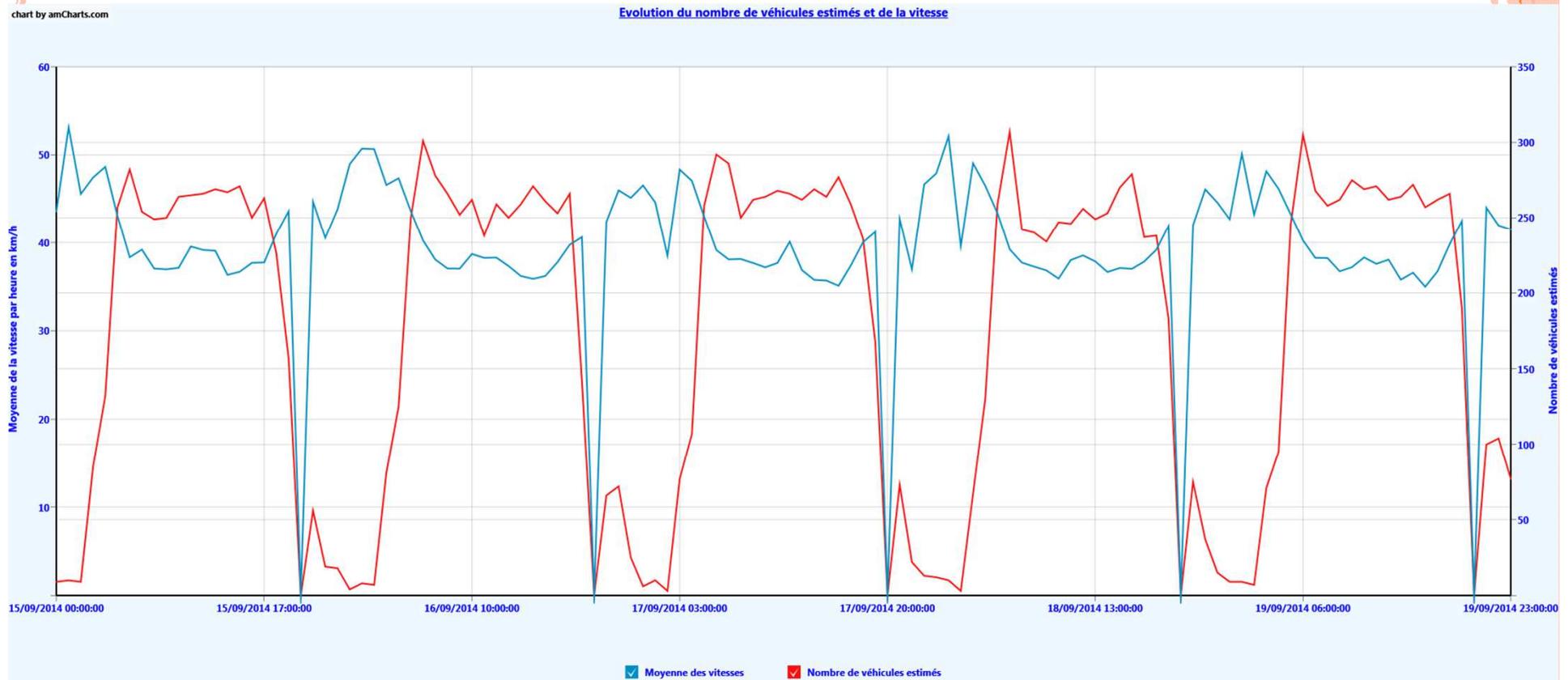




SECURITE ROUTIERE

2 cinémomètres acquis en
décembre 2013 : 3 400 € HT

Exemple d'analyse
Semaine du 15 au 19 septembre 2014 – 7 Grand Rue





SECURITE ROUTIERE

BILAN DE L'OPERATION : DORLISHEIM

Ces statistiques sont issues du panneau suivant :

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
82 grand rue	15/09/2014 00:03:02	19/09/2014 23:59:59

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	15804
Nombre de véhicules > 50 km/h	1110
Nombre de véhicules estimés par jour	3161
Vitesse moyenne	40 km/h
Vitesse maximale	94 km/h
V30	36 km/h
V50	40 km/h
V85	47 km/h

Définitions

V30 : 70% des usagers dépassent la vitesse de 36 km/h
V50 : 50% des usagers dépassent la vitesse de 40 km/h
V85 : 15% des usagers dépassent la vitesse de 47 km/h

Conclusion

On s'aperçoit que 7,02 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau d'entrée d'agglomération. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 0,09 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Récapitulatif des vitesses pratiquées

Vitesse	Pourcentage
0 - 30 km/h	9,94 %
30 - 50 km/h	83,04 %
50 - 70 km/h	6,93 %
70 - 90 km/h	< 1 %
90 - 110 km/h	0 %
110 - 130 km/h	0 %
130 - 150 km/h	0 %
150 - 170 km/h	0 %
Supérieur à 170 km/h	0 %



STATIONNEMENT

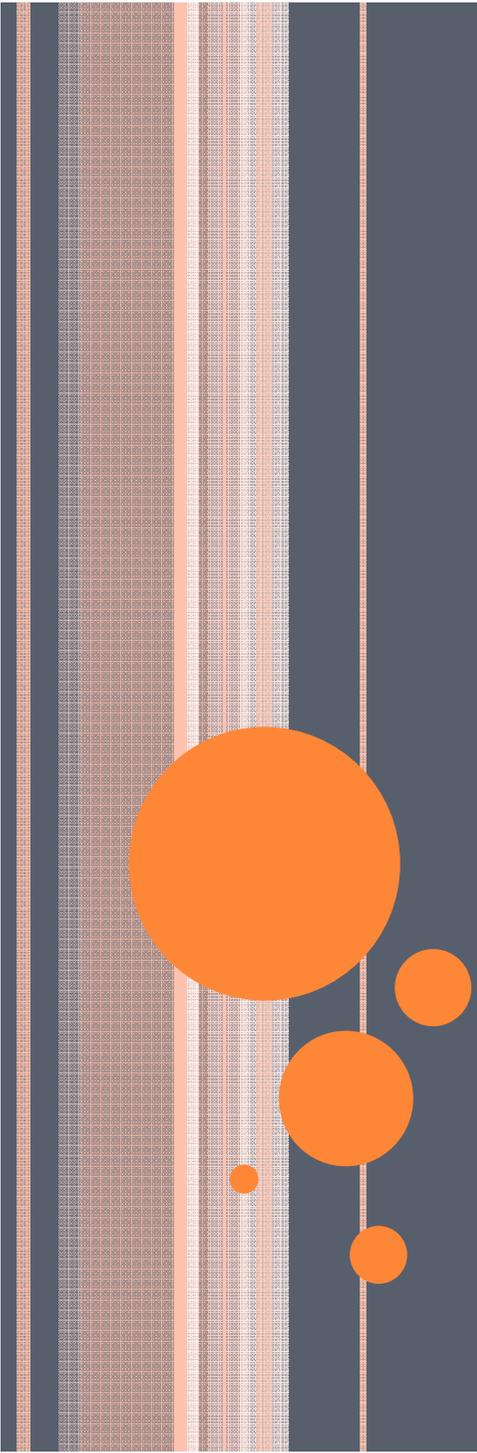
Respectez une distance d'un mètre entre le véhicule et la façade des maisons !



Possibilités de stationnement au centre ville :

Grand Rue sur les places matérialisées, à l'arrière de la mairie, dans la cour de la mairie en dehors des heures de bureau, rue de Rosheim, à l'avant et à l'arrière du château, devant le groupe scolaire, rue des Remparts, etc.





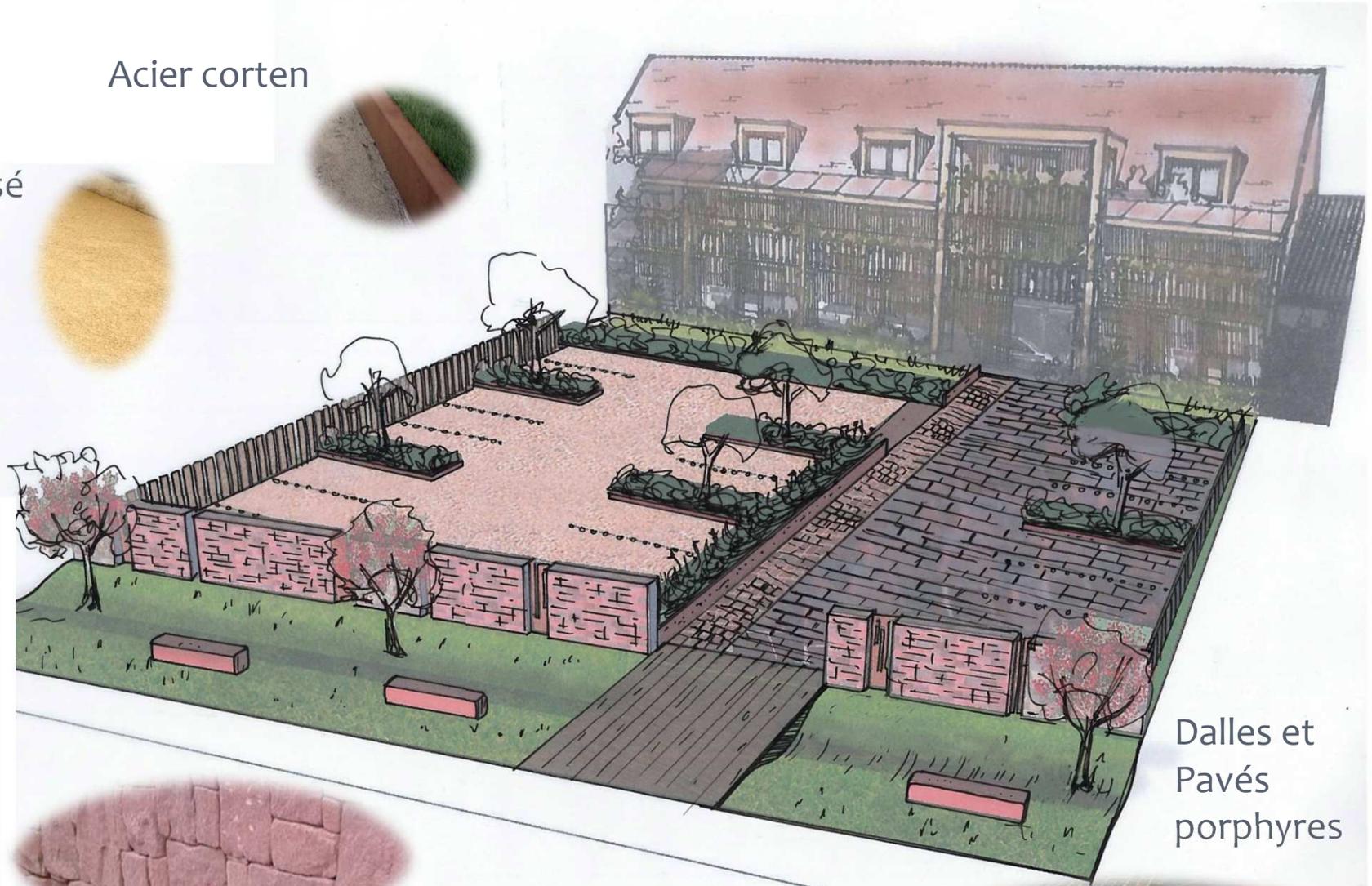
OPERATIONS
D'INVESTISSEMENT
EN COURS



AMENAGEMENT PARKING RUE DES REMPARTS

Acier corten

Stabilisé



Dalles et Pavés porphyres

Mur en grès, inserts en acier corten





AMENAGEMENT PARKING RUE DES REMPARTS



Durée des travaux : août – décembre 2014



Montant de l'investissement :

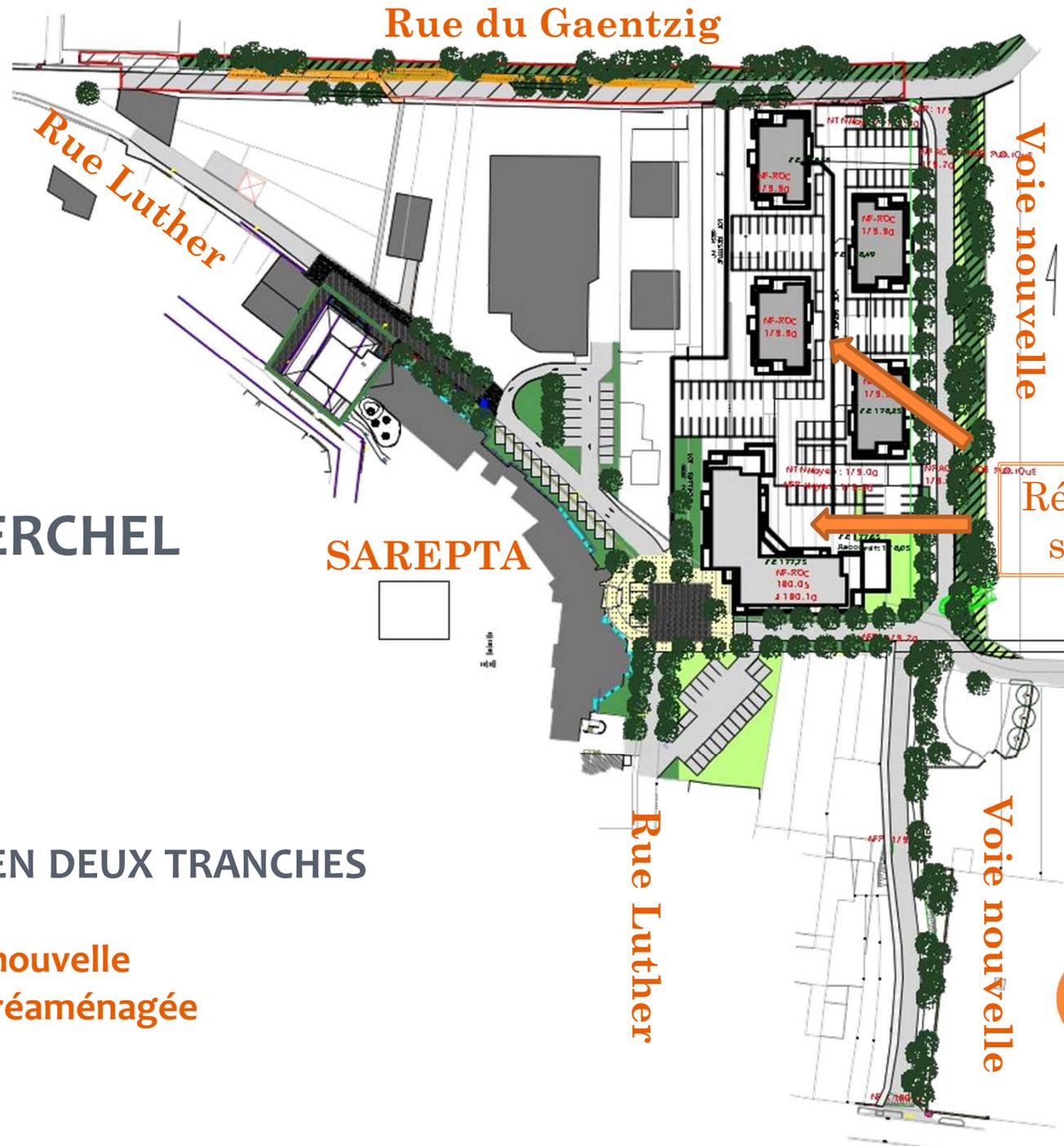
- Aménagement de surface **230 024,35 € HT**

Entreprise RAUSCHER S.A.

- Éclairage **32 440,15 € HT**

Entreprises BILD SCHEER, sous la
marque CITEOS





VOIRIE PFERCHEL

SAREPTA

Résidence seniors

UN CHANTIER EN DEUX TRANCHES

- 280 m de voirie nouvelle
- 600 m de voirie réaménagée





VOIRIE PFERCHEL



Tranche 1 : la nouvelle rue,
à côté du cimetière



Création d'une noue
paysagère





VOIRIE PFERCHEL

Tranche 2

Réaménagement de la rue du Gaentzig

Réaménagement **en impasse** de la
rue Luther (bornes escamotables)
-> Passage pour les piétons et les cyclistes

Aménagement du parvis devant la
résidence Séniors et la maison de
retraite SAREPTA





VOIRIE PFERCHEL

Coût total des travaux : 900 000 € HT

Participations de l'association SAREPTA
et de la SIBAR : 78 400 €

Participation du Conseil général du
Bas-Rhin et de la Région Alsace : 100 000 €

Maitrise d'œuvre : Equipe UPE 2.0

Coût : 62 000 € HT



Calendrier :

Tranche 1 achevée à l'été 2014

Démarrage de la tranche 2 à l'été 2015





SIGNALETIQUE



Plus de 65 lames et 16 poteaux

Panneaux en cours de fabrication
Mise en place prévue en fin d'année



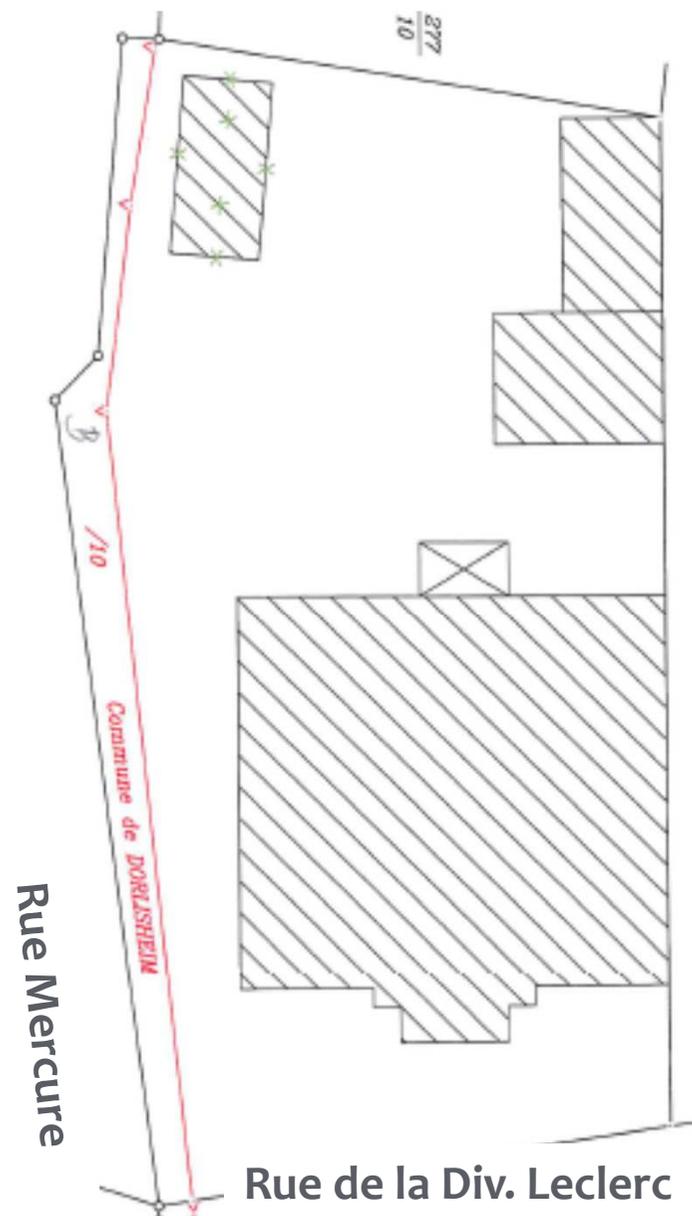
Montant de l'investissement :
15 600 € HT





RUE MERCURE

Elargir le trottoir, pour faciliter la circulation des piétons





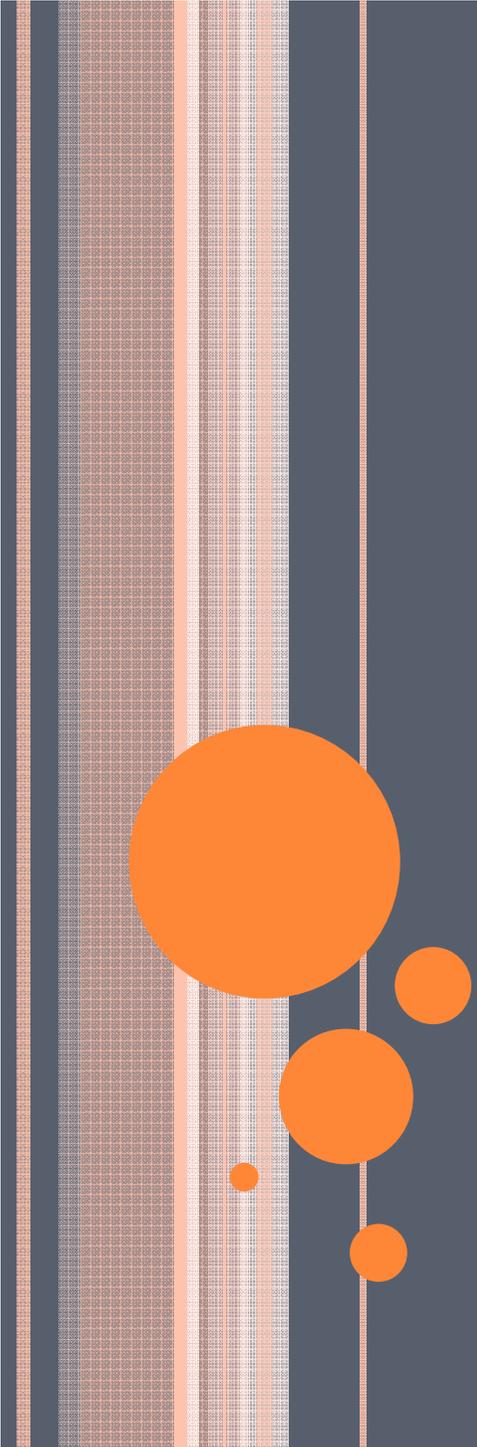
PAVE - PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS



Permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer plus facilement dans le village et d'accéder aux commerces et aux services.

Coût de l'opération : 20 000 € HT
Démarrage des travaux : hiver 2014-2015





FINANCES



BUDGET FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
Libellé	Réalisé 2013
Charges Générales	817 500
eau	12 400
gaz électricité	130 000
maintenance	42 150
prime assurance	38 600
Frais contentx Provis°/risque	00
fête cérémonie	60 650
catalogue imprimés	5 850
Charges Personnel	748 650
Autres charges	208 900
Indemnités élus	51 550
Service incendie	49 600
Subventions associations	98 200
dont Subv à ALEF (DSP périscolaire)	50 200
Subv RA VALEMENT & PIG	3 800
Charges financières	79 350
Charges exceptionnelles	11 200
Subvention exceptionnelle SPIC	
Photovoltaïque (déficit)	200 000
Dotations	41 200
Amortissements	
Provisions	
Atténuations Produits	126 600
Remboursement Tascom	
Fonds de Péréquation	
TOTAL	2 233 400
EXCEDENT	139 600

RECETTES	
Libellé	Réalisé 2013
Atténuation charges	20 950
rembst s/rémunérat°Personnel	
Produits des services	51 000
cotisBM+EcoleMusique	9 100
Droit de chasse	10 500
régie redev Es Télécom Gaz	9 800
Livre Unser Dorf	150
Travaux en Régie	7 500
Presb Cath Rénov Logemt	
Mairie Salle Mariage	
Impôts et taxes	1 870 000
contrb°direct(4taxes)SansAugment°	1 762 000
taxes s/pylones	23 100
Taxe add droit mutation	20 900
Dotat°&participations	329 500
dotation forfaitaire	235 100
dot solidarité rurale	16 900
état compensat°Taxes	36 300
AutresProduitsGestion	51 700
location salle polyv	10 700
Loyers Logement	14 850
Fermages	6 350
Produits Exceptionnels	42 350
sinistres + autres	25 850
CEJ périscolaire	16 500
TOTAL	2 373 000





DETTE COMMUNALE – BUDGET PRINCIPAL

	TAUX	CAPITAL EMPRUNTE	CAPITAL RESTANT AU 01.01.2014	CAPITAL ANNUEL	INTERETS ANNUELS	TOTAL DES ECHEANCES ANNUELLES
TERRAIN VOIRIE PFERCHEL						
souscrit en 2004 pour 15 ans Échéance 2019	2,60% variable	150 000,00 €	62 670,13 €	10 740,32 €	1 525,28 €	12 265,60 €
CHÂTEAU - PERISCOLAIRE						
souscrit en 2010 pour 15 ans Échéance 2025	3,05% fixe	2 000 000,00 €	1 566 666,71 €	133 333,32 €	46 258,33 €	179 591,65 €
souscrit en 2010 pour 15 ans Échéance 2025	2,85% fixe	307 964,48 €	241 238,86 €	20 530,96 €	5 955,27 €	26 486,23 €
ESPACE PLURIEL						
souscrit en 2010 pour 15 ans Échéance 2026	2,85% variable	800 000,00 €	666 666,70 €	53 333,32 €	16 490,00 €	69 823,32 €
VOIRIE						
prêt initialement souscrit en 1991 renégocié en 1999 pour 15 ans échéance 2014	0,31% variable	228 673,53 €	8 892,65 €	8 892,65 €	90,78 €	8 983,43 €
prêt initialement souscrit en 1991 renégocié en 1999 pour 15 ans échéance 2014	0,31% variable	482 062,07 €	16 168,38 €	16 168,38 €	203,24 €	16 371,62 €
BUDGET PRINCIPAL - TOTAL		3 968 700,08 €	2 562 303,43 €	242 998,95 €	70 522,90 €	313 521,85 €



DETTE COMMUNALE

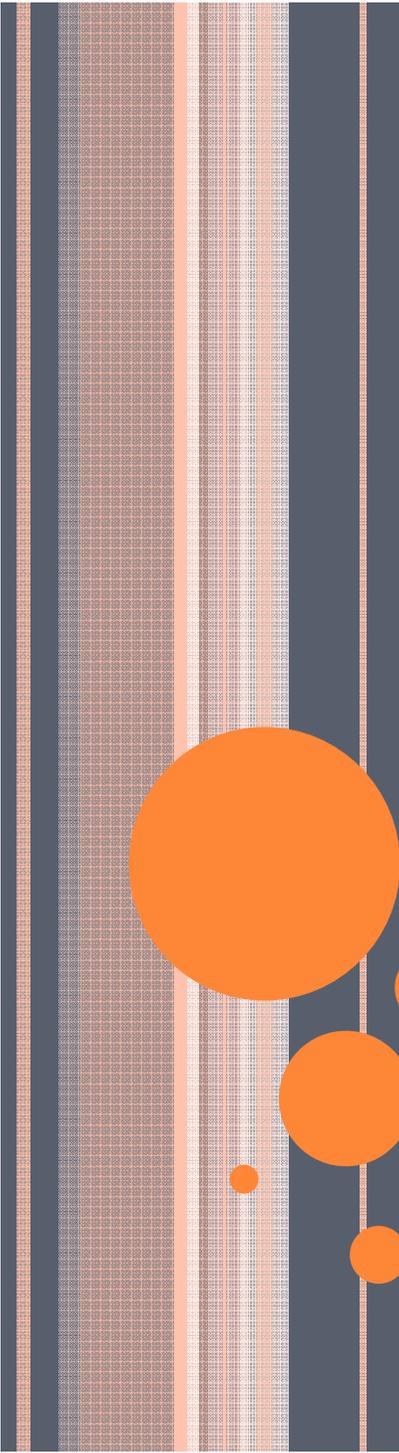
3 budgets annexes

	TAUX	CAPITAL EMRPUNTE	CAPITAL RESTANT AU 01.01.2014	CAPITAL ANNUEL	INTERETS ANNUELS	TOTAL DES ECHEANCES ANNUELLES
RESTAURANT 25 GRAND RUE						
souscrit en 2007 pour 20 ans Échéance 2027	3% fixe	125 800,00 €	88 980,42 €	6 136,56 €	2 340,34 €	8 476,90 €
IMMEUBLE 61 GRAND RUE						
souscrit en 2007 pour 20 ans Échéance 2027	3% fixe	222 350,00 €	155 644,99 €	11 117,48 €	4 089,84 €	15 207,32 €
SPIC PHOTOVOLTAIQUE						
souscrit en 2010 pour 15 ans Échéance 2026	3,27% fixe	900 000,00 €	560 000,01 €	46 666,66 €	17 931,00 €	64 597,66 €
BUDGETS ANNEXES - TOTAL		1 248 150,00 €	804 625,42 €	63 920,70 €	24 361,18 €	88 281,88 €



PRODUCTION PHOTOVOLTAIQUE

	Espace pluriel	Groupe scolaire
Estimation annuelle recettes	28 350,00 €	9 433,00 €
Montant des annuités à rembourser (emprunt de 900 000 €)	64 600 €, dont 46 600 € de capital	
Recettes 2013	26 815,00 €	11 500,00 €
2014 Prix de rachat de l'électricité	29,005 cts le KWH	40,748 cts le KWH
Production 2014 arrêtée au 30/09/2014	68 665 KWH	29 721 KWH
Recettes 2014 arrêtées au 30/09/2014	19 900,00 €	12 110,00 €



URBANISME - HABITAT



FORMALITES A RESPECTER

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) :

Création d'une surface > à 20 m²

Changement de destination de locaux avec modification de la façade

DECLARATION PREALABLE (DP) :

Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment

Création d'une surface > à 5 m²

Construction supérieure à 12 m de hauteur,

Clôture, portail (y compris changement de teinte)

Changement de destination de locaux sans modification de la façade.

PERMIS DE DEMOLIR :

Démolition de tout ou partie d'une construction.





SUBVENTIONS - RAVALEMENT DE FACADES

La Commune subventionne les opérations de ravalement de façades (maisons construites après 1900, âgées de plus de 10 ans).

Les plafonds sont de :

- **400 €** pour les façades ordinaires
- **800 €** pour les façades à colombages et dans la limite de 80 % des factures acceptées.

*Pour de plus amples renseignements, contacter le **service Urbanisme** en mairie.*





RENOV' HABITAT 67

- Travaux de valorisation du patrimoine – bâtiments construits avant 1900 (crépis, couverture, ouvrants),
- Aides aux propriétaires modestes (performance énergétique, logements vétustes, maintien à domicile),
- Aides aux propriétaires bailleurs pour des logements conventionnés.



La Commune et le Département peuvent vous apporter un aide financière.

Venez-vous renseigner lors des permanences d'information :

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 15h30 à 17h00
à la Maison du Conseil Général
à MOLSHEIM





SECURISATION RUE DE ROSHEIM

Objectifs :

Sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes

Sécuriser le carrefour avec le faubourg des Vosges

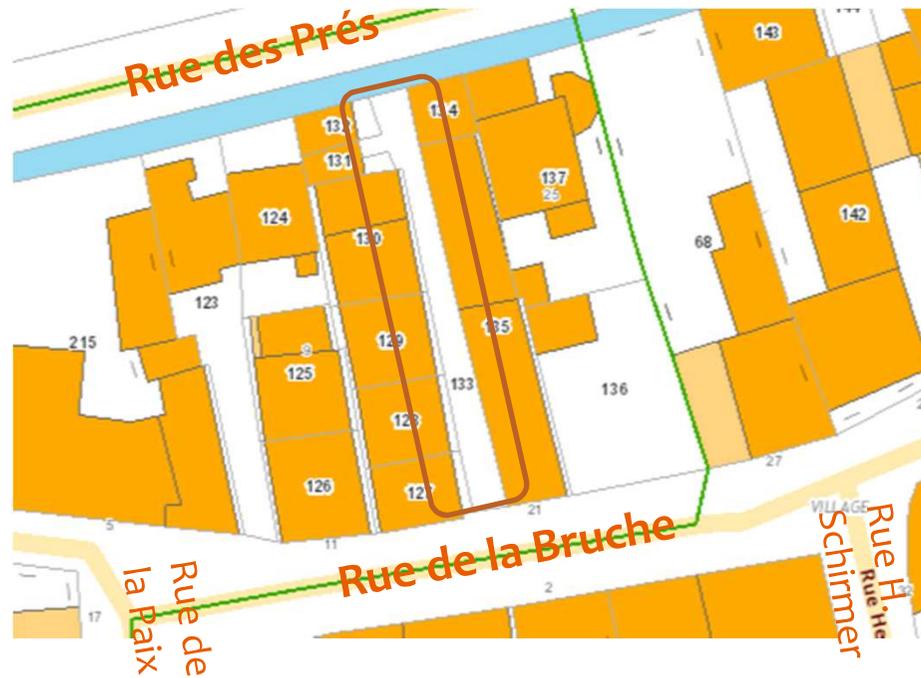


Achat de la maison
n°10 rue de Rosheim





PROJET RUE DE LA BRUCHE



Existence d'un emplacement réservé entre la rue de la Bruche et la rue des Prés



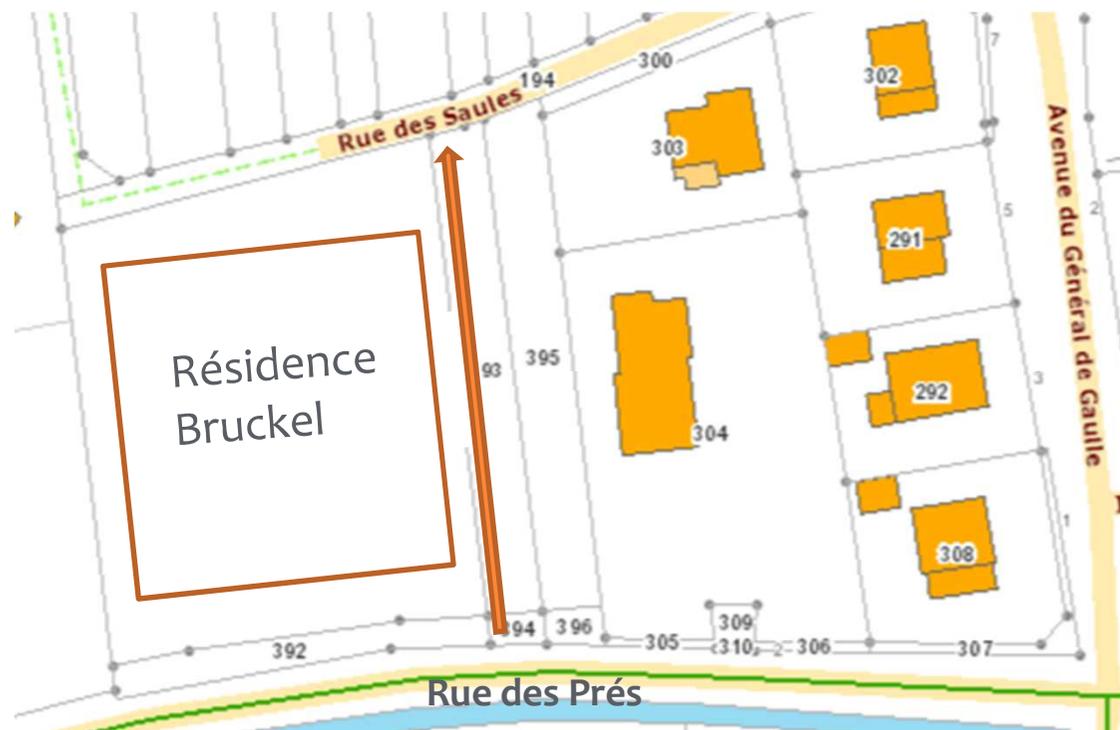
Réflexion en cours :
création d'un passage piétons/cyclistes





RUE DES PRES

AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE VERS LA RUE DES SAULES



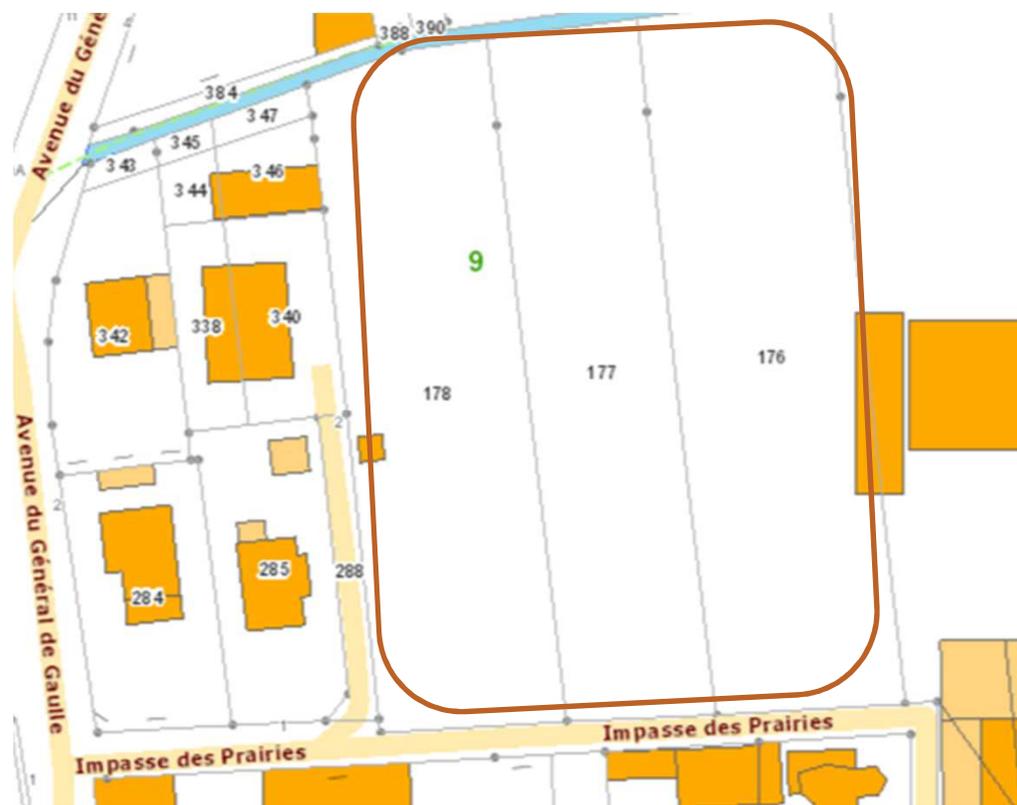
**Souhait d'aménager un passage piétons – cyclistes,
pour éviter le carrefour au niveau de l'église catholique**





LOTISSEMENT IMPASSE DES PRAIRIES

Projet d'un promoteur de
construire 8 maisons
individuelles



Problématique :

- Proximité de bâtiments d'élevage
- Coûts de branchement des différents réseaux
- Coûts de la voirie





PROJET IMMOBILIER - RUE DE LA DIVISION LECLERC

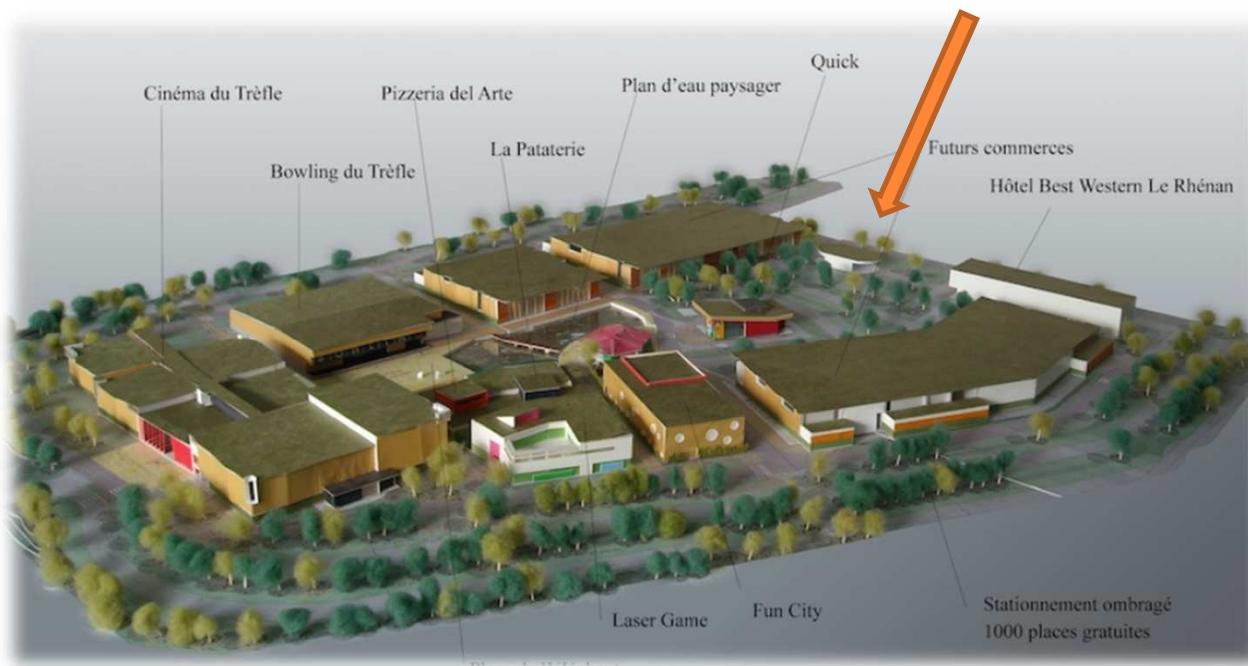
Le Clos des Vignes : 2 bâtiments pour 28 logements





ZONE DE LOISIRS DU TREFLE

Construction prochaine
d'un nouveau restaurant



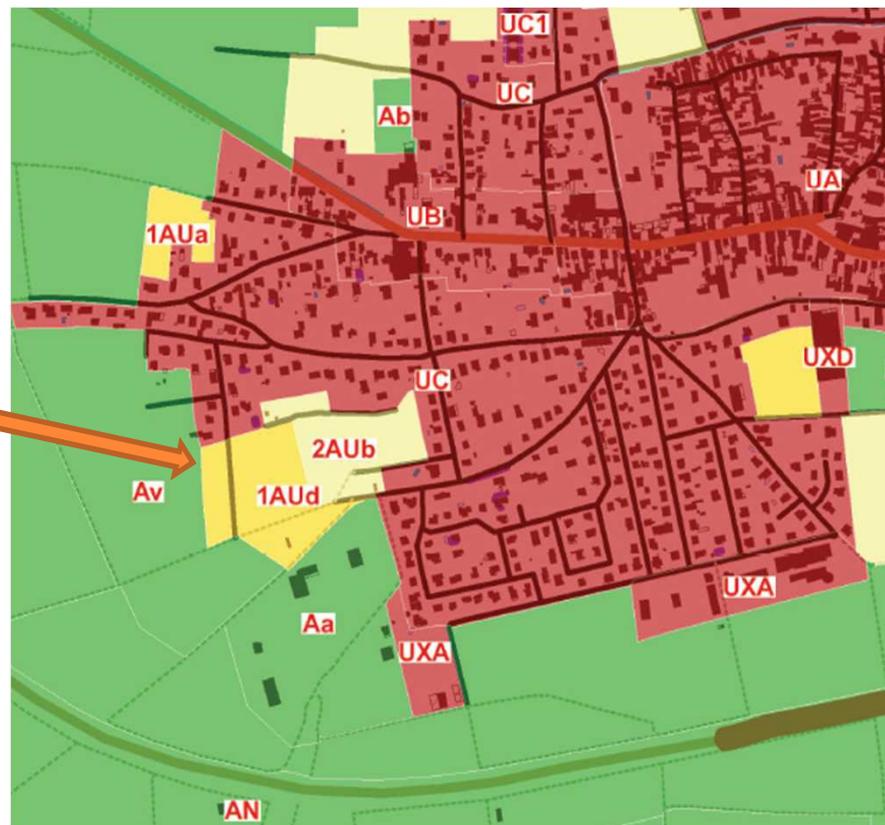


LOTISSEMENT DES VIGNES

La situation actuelle

Surface totale du projet :
227 ares en zone 1AUD

37 parcelles, 34 propriétaires
dont la Commune et l'AFD (17 ares)
dont 57 % souhaitent construire



- Création d'une structure juridique indispensable
- Accord de tous les propriétaires non acquis





LOTISSEMENT DES VIGNES

Le contexte réglementaire

- Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT de la Bruche)
 - Densification
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
 - 20 à 30 logements à l'hectare
 - Principe de l'habitat passif
 - Mixité de logements

Hypothèse de 25 logements / ha
→ 45 logements
dont 9 maisons individuelles
au maximum

Plusieurs possibilités

- **Modification du PLU : 18 mois supplémentaires minimum**
- **Orientation vers de nouveaux types de logements**
- **Organisation d'un concours (aménageurs, urbanistes, bureaux d'infrastructures)**



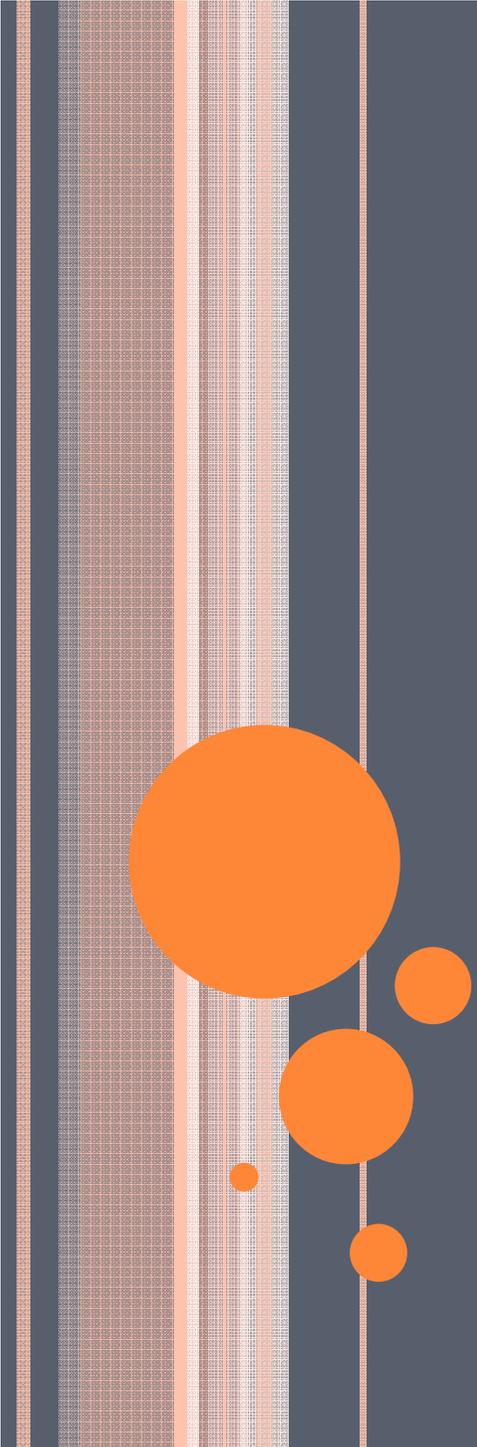


REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Elaboration de règles pour :

- Préserver l'environnement et le cadre de vie
- Eviter la pollution visuelle





ENVIRONNEMENT



AMENAGEMENT AIRE DE STATIONNEMENT



Placette chemin 72
Altenberg





PUITS D'AMOUR





ENTRETIEN DES PELOUSES SECHES





AMENAGEMENT DE CHEMINS RANGENBERG ET THAL

RANGENBERG

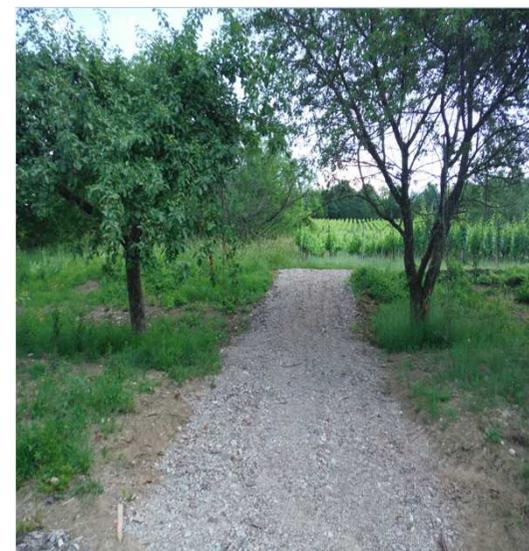


THAL

Avant



Après





CHEMIN AU WEILERTHALECK

Réflexion en cours

Amélioration de la
gestion des eaux
pluviales





DECHARGE GRUNDGRUBE



Accès réservé aux seuls habitants, pour des dépôts provenant du village

Accès uniquement pendant les horaires d'ouverture

Nouvelles règles,
pour pérenniser le site





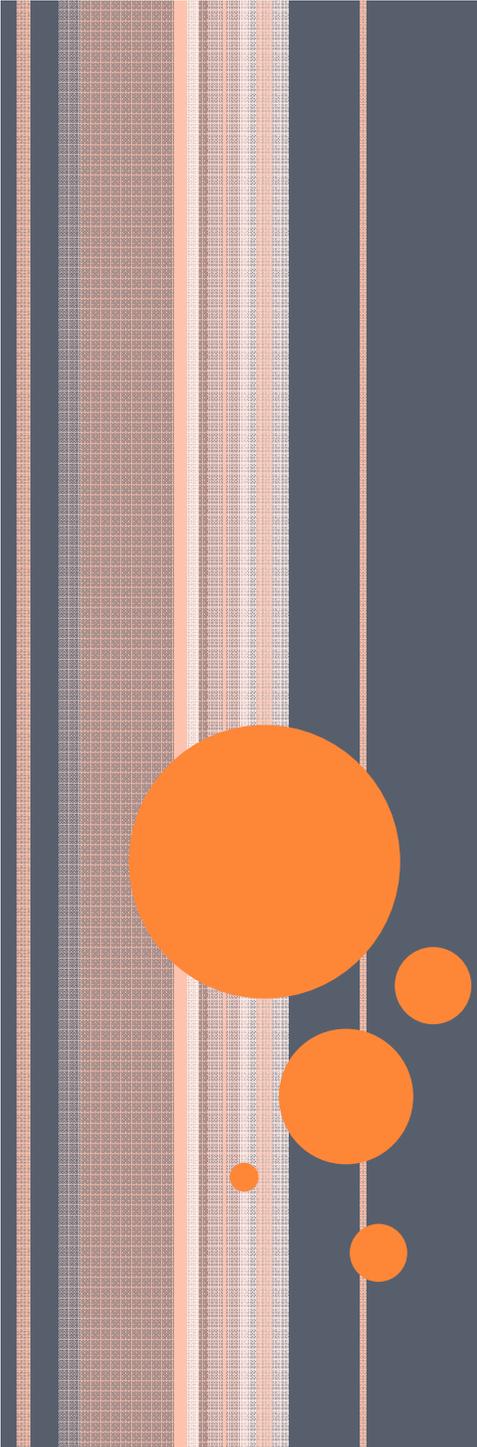
PONT PASSAGE À NIVEAU 45

La Commune et le monde agricole souhaitent la création d'un pont en lieu et place du PN 45.

Coût total du projet : environ 1 200 000 €

Partenaires : Réseau Ferré de France (600 000€), le Conseil général (120 000 €), la Région (189 000 €), l'Association Foncière (50 000 €) et la Commune (250 000 €).

**Les travaux doivent débuter avant fin 2015 pour garantir ces financements.
Consultation en cours pour la maîtrise d'œuvre.**



FETES - ANIMATIONS



JUMELAGE AVEC OBERWEIER



4 juillet 2014 :
Signature du jumelage

20 juillet 2014 :
950 ans Oberweier

22 novembre 2014 :
Soirée festive avec les associations et
Oberweier





FÊTE DES CONSCRITS

La Fête des conscrits demeure l'évènement phare de Dorlisheim.

Depuis 2013, les deux soirées à l'Espace Pluriel sont privatisées, pour rendre à la fête son esprit d'origine.

Le dispositif de sécurité a été reconduit, avec beaucoup de succès



La municipalité remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leur présence et leur mobilisation.





MESSTI – FÊTE DE LA MIRABELLE

Dimanche 23 août 2015 : 20^{ème} anniversaire



Thématique choisie :
les Régions françaises...





NOUVEL AN



La Commune propose à nouveau un feu d'artifice qui sera tiré après minuit, depuis le terrain de foot.





ACTIONS ENVERS LES JEUNES

Rencontres en mairie, avec les classes 1999 – 1998 – 1997 – 1996

Sortie à Europa Park

Le 8 mai 2014

- Projet mené avec les classes 1999 et 1998
- 44 participants



Possibilité d'occuper gratuitement le caveau de la mairie pour des réunions ou des fêtes en petit comité





REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Nouveaux horaires dans les deux écoles :

8h - 11h30 et 13h30 - 15h15 lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h - 11h mercredi



**Deux temps d'Activités Péri Educatives gratuites chaque semaine,
les mardis et les jeudis, de 15h15 à 16h15 (ou 16h45).**





REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

**12 ateliers simultanés, animés par 12 intervenants, 2 fois par semaine,
dans 9 lieux différents.**

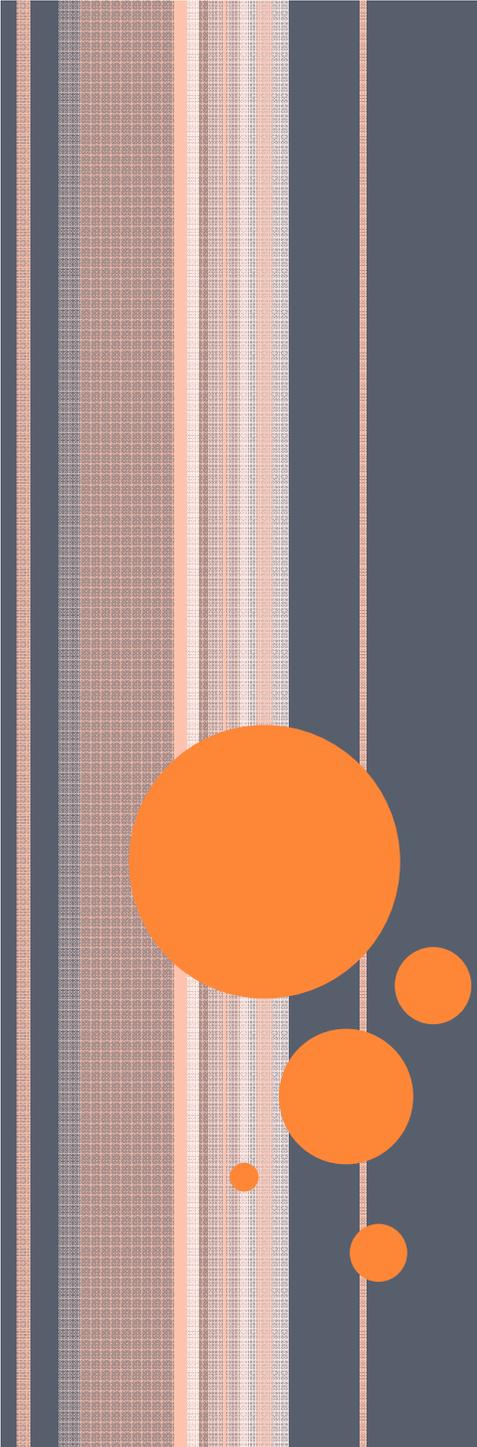
Plus de 85% des 200 enfants inscrits.



19 activités proposées :

sports collectifs, éveil musical, lectures de contes, construction 3D, bricolage sur tissus, jeux de ballons, échecs, anglais, dessin, jeux de société, bricolage, danse, sophrologie, constructions lego, pilate, jeux d'éveil, tennis de table, jeux d'opposition, temps calmes, multisports





ACTIONS ENVERS LES PERSONNES AGEES



« CAFE KUECHE »



Le 3ème jeudi du mois, au Château.

A chaque fois, une nouvelle animation.

Entre 25 et 35 participants





SORTIE A LA GRANDE MOSQUEE DE STRASBOURG

17 OCTOBRE 2013

45 participants





SORTIE A EUROPAPARK

12 DECEMBRE 2013

51 participants





THE DANSANT JANVIER 2014

Premier « thé dansant » organisé par le CCAS, en partenariat avec l'association Arts et Loisirs

Le dimanche 19 janvier 2014 à l'Espace Pluriel

Environ 200 personnes présentes, dont une cinquantaine d'habitants d'Oberweier.





SORTIE SUR LA ROUTE DES CRETES



18 septembre 2014

42 participants





ANIMATIONS A VENIR

Café Kueche novembre : cinéma

Café Kueche décembre : animations autour de Noël

Thé dansant : dimanche 25 janvier 2015

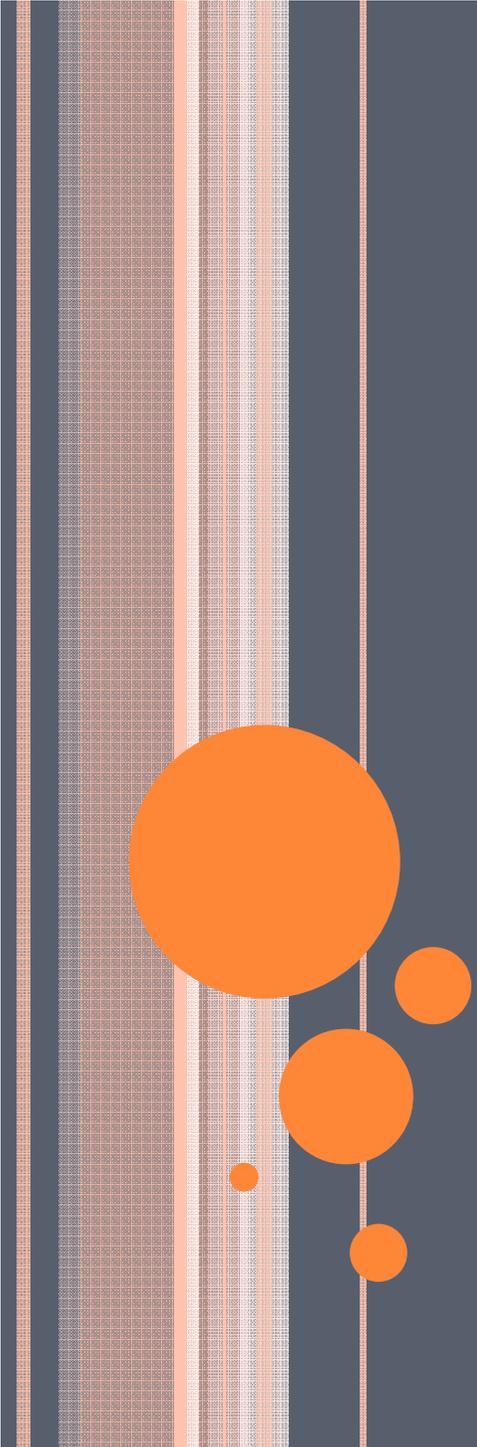
Sortie à l'Insel Mainau au printemps 2015





Des activités le dimanche au Château





INFORMATIONS



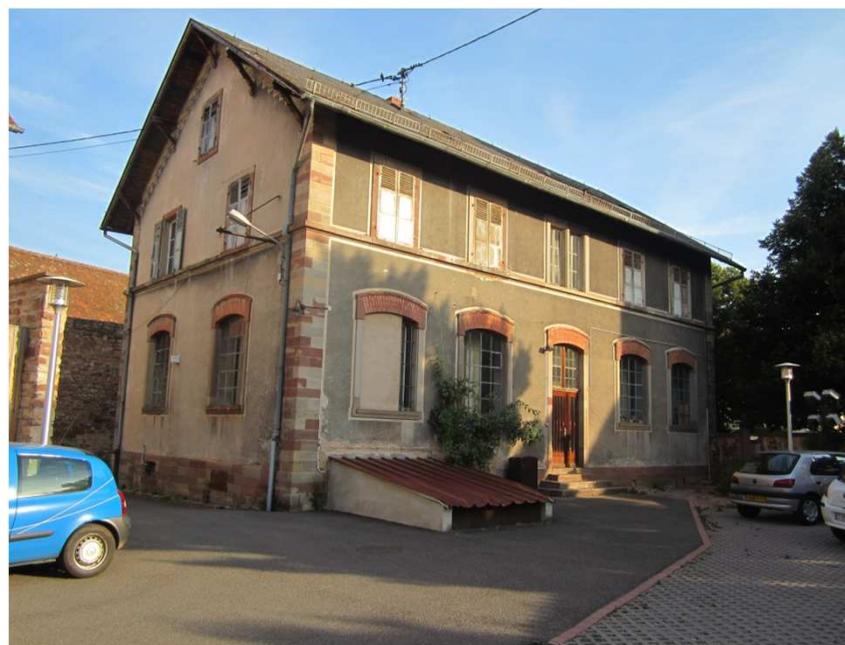
BATIMENT DE LA POSTE

1, RUE DE L'ÉGLISE



Bail emphytéotique conclu en juin 2014 avec un commerçant du village :

- **Aménagement d'un salon de coiffure et d'un institut de beauté**
- **Création de 2 logements**





AD'AP « AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ »

Loi sur le handicap de 2005 : tous les Etablissements Recevant du Public doivent être entièrement accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite au 1^{er} janvier 2015.

L'AD'AP est un contrat dans lequel les gestionnaires et propriétaires d'ERP existants, aussi bien les petits (commerces, restaurants...) que les grands, s'engagent sur des mesures précises et un calendrier.

Le dépôt d'un AD'AP permettra de bénéficier d'un **délai de 3 ans** pour réaliser ces travaux d'accessibilité.



L'AD'AP est **obligatoire**.

Que faire pour rendre le groupe scolaire accessible ?





PERISCOLAIRE MATERNELLE / SALLE VÉLO CLUB / BIBLIOTHEQUE

Réflexion en cours :

Ouverture d'un accueil périscolaire pour les enfants
scolarisés en maternelle ?

Dans un nouveau bâtiment ? Où ?

Comment articuler ce projet avec le groupe scolaire,
la salle du Vélo Club et la bibliothèque ?





LOCATION DES CHASSES COMMUNALES

**Renouvellement des baux de chasse
pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024**

2 lots à louer :

- Lot n° 1 vignoble - superficie du lot : 605 ha 8a 31 ca
montant du précédent loyer : 8 000 € / an
- Lot n° 2 plaine - superficie du lot : 266ha 65a 48ca
montant du précédent loyer : 2 500 € / an

Affectation du produit de la location :

- 1287 propriétaires consultés en septembre
- 869 propriétaires en faveur de l'abandon à la Commune

Candidature des deux locataires sortants

Minoration de 30 % des loyers



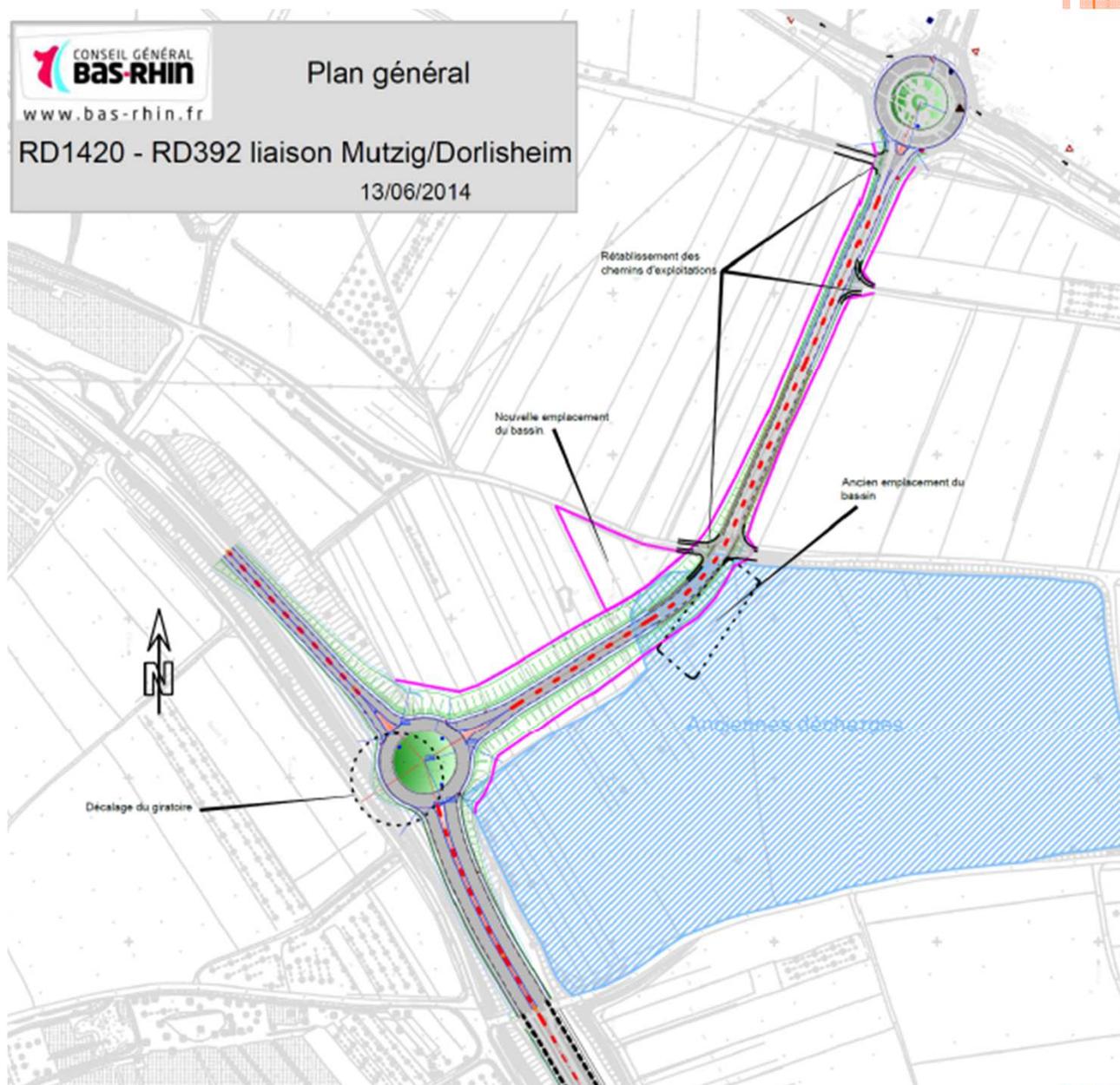


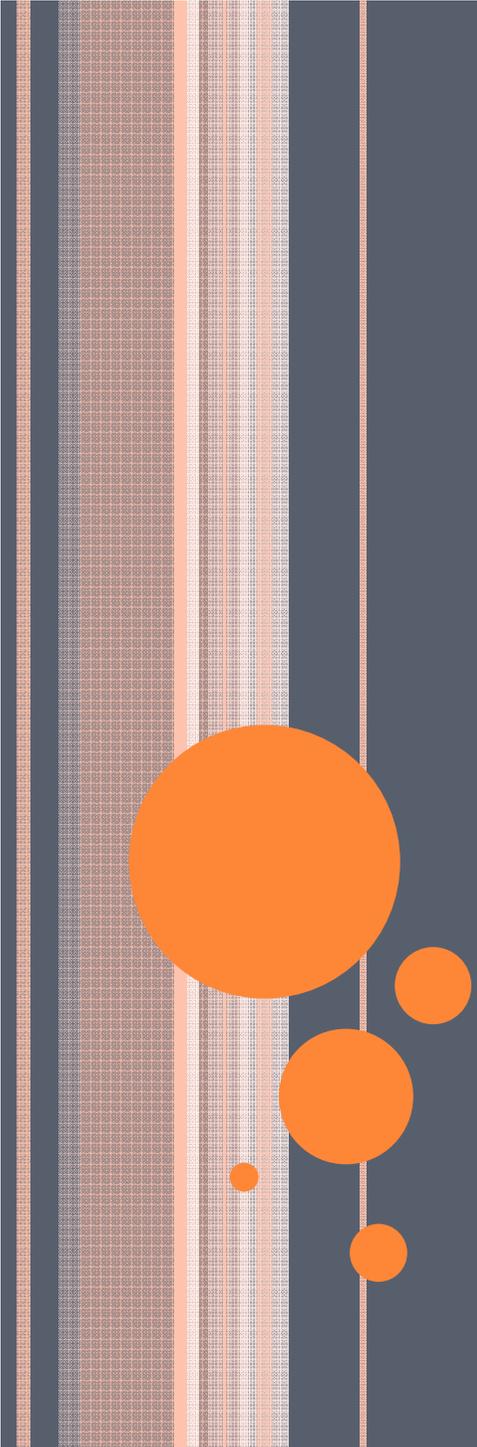
BRETELLE ATRIUM

Projet porté par le Conseil Général

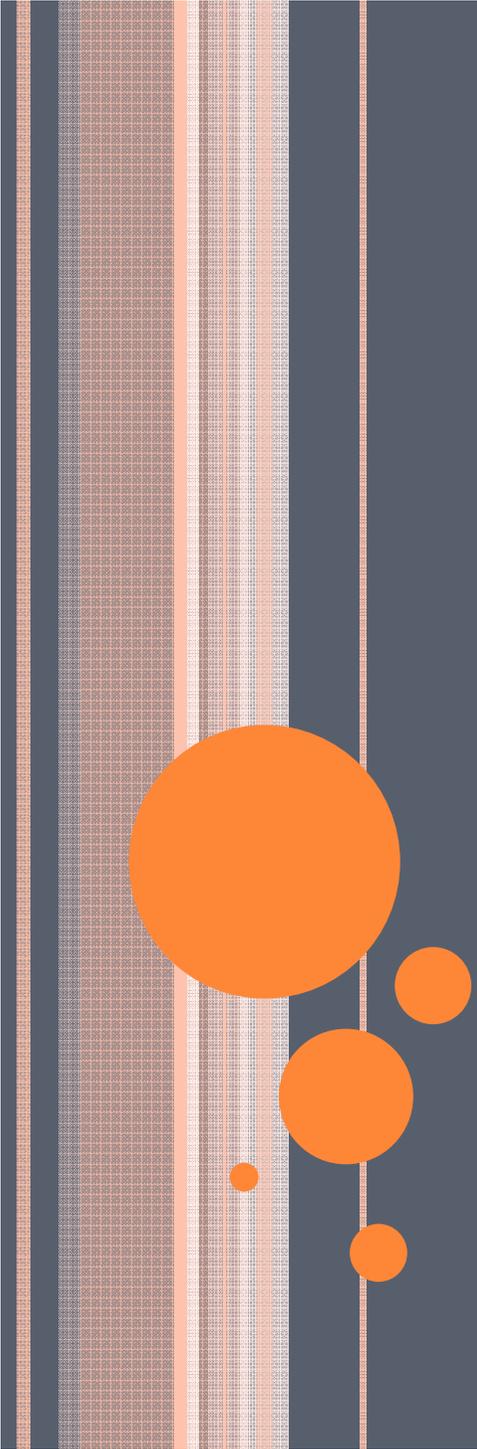
Acquisitions foncières réalisées par la Commune (les premières sont en cours)

Démarrage des travaux en 2016 ?





QUESTIONS / REPOSSESSES



BONNE SOIREE.